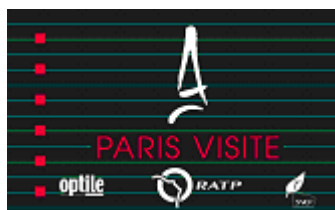




Coupon



Carte nominative

Présentation

- **Vous souhaitez visiter Paris et voyager à volonté et en toute liberté en Île-de-France, le forfait Paris Visite est fait pour vous !**

Validité

Paris Visite est un forfait valable 1, 2, 3 ou 5 jours consécutifs sur les zones 1 à 3 ou 1 à 6 (Attention : la journée commence à 5h30 et se termine à 5h30 le lendemain).

En fonction des zones que vous choisissez, Paris Visite vous permet de voyager sur :

- les lignes du métro;
- les lignes RER (RATP et SNCF);
- les lignes de bus d'Île-de-France (RATP et OPTILE) sauf sur celles des réseaux Jetbus, Allobus Roissy CDG, des circuits touristiques et enfin d'Air France;
- la ligne Orlyval (reliant l'aéroport d'Orly au RER B);
- le funiculaire de Montmartre.

Attention, Paris Visite n'est pas valable sur la ligne fluviale Voguéo.

[Plan des zones tarifaires](#)

Exemples : les gares de La Défense et du Stade de France se situent en zone 3.

Les avantages de Paris Visite

- Vous pouvez éviter les files d'attente de dernière minute en achetant votre forfait directement auprès de votre Tour Opérateur
- Vos déplacements sont illimités sur les zones choisies
- Les enfants de 4 à moins de 12 ans bénéficient du tarif réduit
- [Vous bénéficiez de nombreuses réductions chez nos partenaires](#)

[Téléchargez le plan Paris Tourisme](#)

Où acheter votre forfait ?

Vous pouvez acheter votre forfait Paris Visite aux guichets et sur les distributeurs automatiques.

Au guichet, il vous sera remis un coupon magnétique et une carte nominative associée. En revanche, si vous faites votre achat sur un appareil automatique, celui-ci ne vous délivrera que le coupon magnétique. Vous devrez alors ensuite demander la carte nominative associée au guichet ou comptoir d'information situé à proximité. Sans cette carte nominative vous seriez en infraction lors de vos voyages.

Ce que vous devez impérativement faire avant votre 1er déplacement

Pour rendre votre forfait Paris Visite valable, vous devez impérativement avant votre premier déplacement remplir la carte nominative en y inscrivant vos nom et prénom. Prenez également soin de reporter le numéro de série de cette carte sur votre coupon magnétique. Enfin, si cela n'a pas déjà été fait, inscrivez sur le coupon magnétique les dates de début et de fin de validité.

Une fois identifiés, le coupon magnétique et la carte nominative sont personnels et ne sont pas cessibles.

Tarifs applicables au 1er novembre 2009

ParisVisite - ADULTES

	1 JOUR EUROS	2 JOURS EUROS	3 JOURS EUROS	5 JOURS EUROS
zones 1 - 3	9,00	14,70	20,00	28,90
zones 1 - 6	18,90	28,90	40,50	49,40

ParisVisite - ENFANTS de 4 à 11 ans

	1 JOUR EUROS	2 JOURS EUROS	3 JOURS EUROS	5 JOURS EUROS
zones 1 - 3	4,50	7,35	10,00	14,45
zones 1 - 6	9,45	14,45	20,25	24,70

Comment utiliser votre forfait lors de vos déplacements ?

Lors de vos déplacements vous devez obligatoirement :

- être en possession du coupon magnétique et de la carte nominative associée. Ces deux éléments devront être présentés en cas de contrôle.
- validez votre coupon en entrant dans le métro, le bus, le tramway et le RER, et à chaque fois que vous rencontrerez un appareil de contrôle lors de votre déplacement.

Vous souhaitez voyager sur les zones 1-6 mais vous n'avez qu'un forfait Paris Visite zones 1-3.

Présentez-vous à un guichet ou comptoir d'information pour faire réaliser le changement de zones. Attention, si vous vous présentez à un comptoir d'information, seul un paiement par carte bancaire sera possible.